

Image not found or type unknown



Faux et usage de faux arnac et détournement de fond

Par **tophy1**, le **25/01/2010** à **19:40**

Bonjour, mon ex-femme, a fait des emprunts en mon nom et signer à ma place, ainsi que plusieurs crédits à la consommation style (Cetelem, Fidem) toujours en mon nom et signé à ma place. C'est vrai, que si l'argent de ces emprunts est passé par le compte commun du couple, je n'ai aucun recours contre mon ex-femme ?